

Nivelles, le 30 Septembre 1924.

Monsieur le Président du cercle
« Le Refuge », à Nivelles,

J'ai l'honneur de vous prévenir que nous
devrions chercher un autre local pour les
réunions du cercle « Le Refuge » que vous
présidez.

Les chansons et paroles qui malheureusement
ne respectent pas toujours les règles de
la convenance, sont trop parfaitement
entendues et comprises par les parents,
et enfants qui sont au lit dans les
chambres voisines. Le bruit infernal
qui souvent sert d'accompagnement,
attire trop leur attention pour qu'ils
puissent s'endormir.

Certaines réunions ont tourné en espèces
d'orgies d'où il résulte que plusieurs
d'entre vous se sont oubliés soit dans
le cabinet du voisin (voter), ou bien
le cabinet étant fermé (et pour cause).

ils ne peuvent pas la peine de descendre
et vont uriner à côté du bac du robinet
se trouvant à proximité de votre place.

Donc planchez-y et tachez dans la
plafond de la place du rez de chaussée.

Il y a beaucoup à pardonner à la jeunesse,
car je sais que l'influence d'une verre ou
deux absorbés en trop peut égaler certains
au point de ne plus se rendre compte de

ce qu'ils font. Mais pressentant qu'il
y aura récidive, je ne veux pas rester
complice de ces futures beuveries qui

fatiguent et produisent encore, et
préfère vous renoncer l'occupation
de cette place. Votre cercle prenant

de l'extension nous êtes tout de même
à l'écart pour vos réunions.

Je vous prie agréer, Monsieur le Président
l'assurance de ma considération très

distinguée

J. Druet